

## Bulletin d'inscription SRI LANKA

Numéro de Carte d'adhérent :	
Monsieur	date de naissance :
Madame	date de naissance :
Adresse personnelle :	
Adresse mail :	Téléphone (obligatoire) :
Je désire inscrirepersonne (s)	
<u>Départ le lundi 6 nove</u>	mbre 2017 - Retour le 17 novembre 2017
	5 € - Paiement carte bancaire de voyages + 60 € FNASCE)
	€ - Paiement chèque bancaire le voyages + 60 € FNASCE)
	e séjour (Prix supplément : 405 €) 405€ (que je réglerai lors des 2º et 3e versement) ma chambre avec
TOTALITE DE LA CHAMBRE, qui sera régl	ipants chambre double, il sera retenu la moitié de la chambre

## PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

- Vous remplissez le bulletin d'inscription et l'adressez à la FNASCE après avoir fait signer votre président d'ASCE. Vous joignez 1 chèque de 60 € à l'ordre de la FNASCE, qui sera remis en banque le 5 octobre 2017 (ce chèque concerne les pourboires guides chauffeur, hôtels et restaurants)
- Il vous sera adressé dès réception de votre inscription, l'imprimé relatif au paiement par carte bancaire que vous devrez retourner à l'agence :

SPVA 31 RUE DU PONT 92 200 Neuilly sur Seine

## Détail de vos versements :

Montant par CARTE	Inscription 30 %	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	6 octobre
<mark>1895 €</mark>	570,00 €	166,00 €	166,00 €	166,00 €	166,00 €	166,00 €	166,00 €	166,00 €	163,00 €

- 1 premier paiement de 30 % soit 580 €, pour l'inscription puis tous les 5 de chaque mois à partir de mars directement pour les acomptes

## PAIEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE

Montan par <b>chèque</b>	30 %	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	6 octobre
<mark>1930 €</mark>	580,00 €	169,00 €	169,00 €	169,00 €	169,00 €	169,00 €	169,00 €	169,00 €	167,00 €

Vous adressez votre bulletin d'inscription rempli et visé par le président de votre ASCE, accompagné de :

- 1 chèque de 580 € libellé à l'ordre de SPVA (correspondant à l'inscription)
- 7 chèques de 169 € à l'ordre de SPVA
- 1 chèque de 167 € à l'ordre de SPVA (dernier paiement)
- Ces chèques seront adressés à la FNASCE et transmis par nos soins à SPVA, tous les 5 de chaque mois, aux dates annoncées dans le tableau ci-dessus pour être encaissés
- 1 chèque de 60 € à l'ordre de la FNASCE, qui sera remis en banque le 5 OCTOBRE 2017 (ce chèque concerne les pourboires guides chauffeur, hôtels et restaurants)

Merci de nous envoyer vos courriers à l'adresse suivante :

FNASCE
MEDDE – MLET
Arche SUD - PLOT I
92055 LA DEFENSE CEDEX
A l'attention de Sandrine TROFLEAU et Marie-Joëlle ANGOT

VISA du Président de l'ASCE (impératif)

Date et signature